Grille d'évaluation location de cycles

Audit du référent.e

Structure du référent :

Nom du référent :

Date de l'audit :

Nom du (des) représentant(s) rencontré(s) :

Informations sur le prestataire

Nom de l'établissement :

Propriétaire de l'établissement :

Adresse :

Adresse mail :

Téléphone :

Site internet :

Pour rappel : Le prestataire doit valider les critères d'éligibilité, les critères socles ainsi que les critères thématiques. Le critère thématique optionnel, est un bonus

Les services de self location type box à vélo sont exclus du label, car ils ne répondent pas au critère socle d'Accueil.

Critère d'éligibilité	Évaluation			Commentaires de l'évaluateur
	ACQUIS	NON ACQUIS	À CORRIGER	
1. Être situé à proximité d'un itinéraire vélo				
1.1 Le prestataire évalué est situé à proximité d'un ou plusieurs itinéraires répondant à l'une des catégories éligibles au déploiement de la marque Accueil Vélo :				
1.1.1 itinéraire inscrit au schéma national des véloroutes et voies vertes	☐	☐	☐	
1.1.2 itinéraire inscrit à un schéma régional ou départemental cyclable.	☐	☐	☐	
1.1.3 itinéraire « sportif » inscrit dans les mêmes schémas que ci-dessus ou au PDIPR ou labellisé « Grandes Traversées » par	☐	☐	☐	
1.1.4 « camp de base » : accès train+ vélo ou car + vélo +5 boucles minimum inscrites à un schéma (chaque boucle balisée et minimum 10km) + services aux cyclistes minimum hébergement / restauration/ location + POI	☐	☐	☐	
1.1.5 itinéraire de « maillage », sur véloroute, inscrit à un schéma départemental, mesurant de 35 à 100 km et reliant deux itinéraires ou rejoignant un lieu touristique d'importance.	☐	☐	☐	

Grille d'évaluation location de cycles

Critères socles obligatoires	Évaluation			Commentaires de l'évaluateur
	ACQUIS	NON ACQUIS	À CORRIGER	
1. Être informé sur le meilleur parcours pour arriver chez votre Accueil Vélo Rappel : Si vous avez un doute sur l'itinéraire de liaison, parlez-en à votre animateur territorial de la marque.				
1.1 Le prestataire connaît le trajet de liaison entre l'itinéraire et son établissement.	☐	☐	☐	
1.2 Le trajet de liaison répond à une des 4 possibilités ci-dessous :				
1.2.1 le prestataire est situé directement sur l'itinéraire.	☐	☐	☐	
1.2.2 le prestataire n'est pas directement sur l'itinéraire et le trajet entre l'itinéraire et l'établissement est validé par un processus local	☐	☐	☐	
1.2.3 le prestataire n'est pas directement sur l'itinéraire et le trajet entre l'itinéraire et l'établissement emprunte des aménagements cyclables en sites propres (véloroute, piste cyclable ...) ou en site partagé (bande cyclsable, chaussidou) ou une petite route de campagne au trafic automobile très limité et ne présentant pas de point noir (pas de carrefour important non aménagé, pas de rond point non aménagé, pas de circulation de poids lourds..)	☐	☐	☐	
1.2.4 le prestataire n'est pas directement sur l'itinéraire vélo et l'itinéraire de liaison n'est pas aménagé (pas de voie verte ni	☐	☐	☐	
1.2.5 le prestataire n'est pas directement sur l'itinéraire et la liaison présente un ou plusieurs points noirs : carrefour important non aménagé, ronds points non aménagés, trafic poids lourd régulier (pare exemple zone industrielle ou commerciale) : le prestataire ne peut pas être labellisé	☐	☐	☐	
1.3 Le prestataire dispose d'un support (carte, plan ou texte) qui décrit ce trajet.	☐	☐	☐	
1.4 le prestataire s'engage à informer ses clients sur ce trajet en faisant figurer les indications sur ses documents de	☐	☐	☐	
2. Être accueilli : vous, votre vélo, vos sacoches …				
2.1 Le prestataire est facilement joignable :				
2.1.1 les coordonnées du prestataire sont facilement trouvable en ligne	☐	☐	☐	
2.1.2 les coordonnées du prestataire sont affichés sur place	☐	☐	☐	
2.2 Le prestataire accueille physiquement ses clients				
2.2.1 l'accueil physique est systématique	☐	☐	☐	
2.2.2 il y a au moins un contact physique en début de séjour	☐	☐	☐	
2.3 Le prestataire peut en plus du français accueillir ses clients en anglais.	☐	☐	☐	
2.4 Le prestataire fournit de la documentation :				
2.4.1 sur les offres d'itinéraires vélos du territoire	☐	☐	☐	
2.4.2 touristique	☐	☐	☐	
2.5 Le prestataire fournit des conseils sur :				
2.5.1 les itinéraires vélo de proximité	☐	☐	☐	
2.5.2 sur les sites de visites, la restauration, les activités à proximité	☐	☐	☐	
2.6 Le prestataire fournit des informations :				
2.6.1 sur les services locaux dont les cyclistes pourraient avoir besoin	☐	☐	☐	
2.6.2 le prestataire fournit des informations de base sur la marque Accueil Vélo : ses objectifs , ses catégories	☐	☐	☐	
2.7 Le labellisé Accueil Vélo s'engage à participer aux rencontres organisées sur le territoire par l'Office de tourisme et/ou le référent sur l'offre vélo comme sur la mise en réseau des prestataires.	☐	☐	☐	

Grille d'évaluation location de cycles

Critères socles obligatoires	Évaluation			Commentaires de l'évaluateur
	ACQUIS	NON ACQUIS	À CORRIGER	
3. Pouvoir stationner gratuitement votre vélo sur place ou à proximité grâce à des arceaux ou à un local fermé, sécurisé et de plain-pied. Rappel : La saturation des parkings vélo publics ne peut invalider le critère, néanmoins dans ce cas, il faut encourager le prestataire à communiquer avec son référent AV et la collectivité de son territoire pour trouver des solutions.				
3.1 le prestataire met à disposition, à minima 5 arceaux, devant son établissement, à proximité imédiate ou sur le domaine public ou	☐	☐	☐	
3.2 le prestataire met à disposition un abri fermé, couvert, sécurisé et de plain-pied	☐	☐	☐	
3.3 l'équipement permet d'accueillir tous les types de vélos	☐	☐	☐	
4. Pouvoir déposer vos sacoches et bagages le temps de votre pause via un service de gardiennage, de casiers, de consignes (gratuit ou payant). Ce service peut ne pas être proposé pour des raisons de sécurité – par exemple pour cause de dispositif vigipirate				
4.1 Le prestataire propose à minima que les cyclistes puissent déposer leurs bagages le temps des formalités de location voire de "petites" courses à proximité ou	☐	☐	☐	
4.2 Le prestataire peut être labellisé s'il peut indiquer une consigne à bagages distante de 500 mètres maximum.	☐	☐	☐	
5. Pouvoir recharger votre téléphone, votre GPS pendant la pause Rappel : Ce service est proposé uniquement aux clients des prestataires. Il n'est pas obligatoire que le labellisé Accueil Vélo surveille le téléphone / le GPS pendant son chargement. Le touriste à vélo doit être informé que cette recharge se fait sous sa responsabilité et être invité à attendre auprès de la prise la fin du chargement.				
5.1 Le prestataire propose à ses clients une prise ou brancher un chargeur de téléphone / GPS pendant les formalités de location.	☐	☐	☐	
6. Pouvoir recharger la batterie de votre VAE le soir à l'étape ; ce service peut ne pas être proposé pour raison de réglementation dans certains monuments historiques par exemple. Rappel : La gratuité ou la tarification de cette recharge sont laissées à l'appréciation du labellisé. Sachant que le coût d'une recharge de batterie d'un VAE s'établit selon la puissance de la batterie entre 5 et 11 centimes d'euros. Si le prestataire décide de facturer cette recharge, l'information devra être précisée en amont lors de la communication				
6.1 Le prestataire propose une solution de recharge des batteries VAE à ses clients ou	☐	☐	☐	
6.2 Le prestataire indique la borne de recharge la plus proche	☐	☐	☐	
7. Avoir à disposition un kit de réparation complet pour les petites avaries : matériel pour crevaison, jeu de clés standard, lubrifiant, pompe à pied et vous indiquer le réparateur le plus proche. Rappel : Il n'est pas attendu que le prestataire réalise les opérations d'entretien ou les petites réparations. Je précise au prestataire qu'il doit renouveler les consommables du kit de réparation.				
7.1 Le kit de réparation comprend tous les éléments listés, sachant qu'il n'y a pas de dérogation possible:				
7.1.1 matériel pour crevaison	☐	☐	☐	
7.1.2 jeu de clés standard	☐	☐	☐	
7.1.3 lubrifiant	☐	☐	☐	
7.1.4 pompe à pied	☐	☐	☐	
7.2 Le prestataire est capable de communiquer, si le client le demande, les coordonnées du réparateur de vélo le plus proche.	☐	☐	☐	

Grille d'évaluation location de cycles

Critères thématiques obligatoires	Évaluation			Commentaires de l'évaluateur
	ACQUIS	NON ACQUIS	À CORRIGER	
1. Disposent d'une gamme de vélos adultes / enfants adaptée à leur territoire				
1.1 Le prestataire propose une gamme :				
1.1.1 de vélos adultes adaptée au territoire	☐	☐	☐	
1.1.2 de vélos enfants adaptée au territoire	☐	☐	☐	
2. Renouvellent régulièrement leurs vélos				
2.1 Le renouvellement régulierement du parc est constatable à l'oeil nu : vélos neufs ou très bien entretenus (ces vélos peuvent être des vélos reconditionnés s'ils satisfont le critère de l'excellent état).	☐	☐	☐	
2.2 Si l'examen visuel des vélos n'est pas concluant, le prestataire est interrogé : - sur la périodicité à laquelle il renouvelle sa flotte - sur la date du dernier renouvellement. - sur la présence de compétences en mécanique cycles au sein de l'équipe. Si les réponses sont concluantes, le critère peut être validé.	☐	☐	☐	
3. Vous fournissent, à votre demande, un casque et un antivol de qualité				
Rappel : La fourniture de gilets rétroréfléchissants n'est pas mentionnée comme critère Accueil vélo car elle est obligatoire pour tout déplacement vélo hors agglomération, la nuit ou lorsque la visibilité est insuffisante.				
3.1 Le prestataire fournit de façon gratuite ou payante :	☐	☐	☐	
3.1.1 des casques	☐	☐	☐	
3.1.2 des antivols	☐	☐	☐	
4. Vous assistent en cas de problème, soit en vous dépannant lorsque c'est possible, ou en vous indiquant la solution de dépannage la plus adaptée à votre situation.				
4.1 Lorsqu'un cycliste est en panne à proximité, le prestataire :	☐	☐	☐	
4.1.1 est joignable facilement par les clients	☐	☐	☐	
4.1.2 assiste le cycliste afin de résoudre l'avarie.	☐	☐	☐	
4.2 Si le problème survient en dehors du rayon d'action du prestataire, il doit mettre en place un processus pour porter assistance à son client (via une autre antenne, un autre loueur).	☐	☐	☐	
5. Vous proposent à la location des matériels et accessoires complémentaires : sacoches, porte-bagages…				
5.1 Le prestataire loue des matériels et accessoires complémentaires à sa flotte de vélo.	☐	☐	☐	

Grille d'évaluation location de cycles

Critère thématique optionnel	Évaluation			Commentaires de l'évaluateur
	ACQUIS	NON ACQUIS	À CORRIGER	
1. Certains loueurs spécialisés dans l'itinérance vous proposent des locations de vélos que vous pouvez laisser à votre point d'arrivée pour revenir à votre point de départ en train : retrouvez ces informations via les outils de communication.				
1.1 Le prestataire propose un service de location de vélos one way.	☐	☐	☐	
1.2 Le prestataire communique sur ce service sur ses documents, outils en ligne de communication et ses plateformes de commercialisation	☐	☐	☐	

Date et signature du référent :

Date et signature de l'établissement évalué :